



Agence Micro Projets

30 ans de microprojets

Journée de restitution et d'échanges 2013 de l'Agence des Micro- Projets

Mercredi 18 décembre 2013





Le mercredi 18 décembre 2013 se tenait la première journée de restitution et d'échanges de l'Agence des Micro-Projets (AMP). Organisée dans les locaux de l'Agence Française de Développement, son objectif était double :

- Présenter la démultiplication du dispositif de l'AMP suite au soutien renforcé de l'AFD en mars 2013 ;
- Favoriser un lieu d'échange et de débats avec les acteurs du secteur sur le soutien apporté et à apporter aux petites et moyennes associations dans la mise en œuvre de microprojets.

Ayant pour maîtresse de cérémonie Cécile Vilnet, coordinatrice de l'Agence des Micro-Projets, cette journée s'est articulée autour de quatre temps forts :

- La présentation de l'AMP : sa genèse, ses partenaires financiers, son amplification, ses activités présentes et futures, et enfin sa stratégie de communication ;
- Le témoignage de deux porteurs de projets ;
- Le déroulement de deux tables rondes sur les sujets phares de l'AMP : la place des microprojets dans l'aide au développement, la complémentarité des acteurs dans le financement et la structuration des microprojets ;
- Enfin l'intervention de Jacques Séguéla, Régis Koetschet, Délégué aux relations avec la société civile – Ministère des Affaires Etrangères, Patrick Edel, fondateur de La Guilde et Olivier Allard, Délégué Général de la Guilde.

En interaction avec l'assemblée, chaque intervention a fait place à un moment d'échange avec le public comptant 80 personnes inscrites à cette journée.

Retranscription des principaux échanges tenus lors de cette journée.

RETOUR SUR 30 ANNEES DE MICROPROJET

Patrick Edel - fondateur de La Guilde et de l'Agence des Micro-Projets, Délégué Général jusqu'en 2011

« Il nous est apparu qu'on ne pouvait pas se contenter d'attendre les projets mais qu'il fallait établir une vraie collaboration avec les porteurs de projet : cela a été le début de l'Agence des Micro-Projets. »

Patrick Edel est revenu sur 30 années d'appui aux microprojets, au cours desquelles s'est élaborée l'AMP, dont « *cette journée est un aboutissement et un départ* ».

Il a rappelé l'importance de défendre l'approche par le microprojet qu'il a défini comme étant « *un concept - le développement à partir de la base - et une démarche, celle des petites ONG, dont on connaît tous le*

bénévolat et qui peuvent aussi être très professionnelles. Cette démarche de partenariat, répond à un besoin local, en appui à une initiative locale, puisque nous sommes tous convaincus que l'appropriation par les bénéficiaires du projet est la condition de sa pérennité, et de l'émergence ou du renforcement des sociétés civiles de ces régions ».

Patrick Edel revient sur l'histoire de la création de l'AMP.

Les premières bourses d'appui aux projets ont été créées dès 1980. Puis, en lançant le Forum d'Agen, où la Guilde a réuni pendant plus de vingt ans les ONG françaises, en 1983 un système de dotations pour les microprojets est créé grâce à des financements privés (entreprises et fondations), pendant les douze premières années. En 1993, les ministères de la Coopération et des Affaires Etrangères (MAE) ont choisi de s'associer à ces dotations. Ainsi naissait une collaboration de 20 ans entre la Guilde et le MAE.

Puis, la Guilde a souhaité s'investir davantage dans l'accompagnement des associations et des porteurs de projets, en essayant de contribuer à leur amélioration par des formations en amont et une évaluation en aval (que sont-ils devenus 5 ans après?). Ainsi, l'année 2000 marque les débuts de l'Agence des Microprojets grâce à une première permanente largement bénévole, puis à une succession de responsables de qualité.

En 2006, une évaluation très positive a été menée dans le cadre du F3E. Entre 2006 et 2013, alors que les pouvoirs publics réfléchissaient sur la réponse qu'ils devaient donner aux petites associations, La Guilde a travaillé à développer son appui aux petites structures comme un centre national de ressources dédié aux microprojets. Enfin, en 2013, l'AFD a donné à la Guilde les moyens de porter son action à la bonne échelle.

Patrick Edel souligne les contradictions auxquelles cette collaboration est exposée. En effet, il existe une certaine distance entre une grande institution comme l'AFD, imposant des contraintes et des obligations, et les bénévoles des petites associations, souvent peu portées aux procédures. Mais, l'AFD reconnaît ce programme comme une initiative associative qui est de la responsabilité de La Guilde. Patrick Edel insiste sur l'importance de comprendre l'esprit qui anime ces bénévoles et de trouver un bon équilibre entre leurs priorités et l'efficacité de leurs actions, et les procédures mises en place pour suivre et évaluer leurs projets.

Patrick Edel conclut en exprimant le souhait que La Guilde soit en mesure de répondre aux attentes rencontrées au cours de ces 30 années et que cette journée soit l'occasion de renforcer les partenariats avec tous les acteurs concernés.

LE SOUTIEN DE L'AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT AUX MICROPROJETS

Marie-Odile Waty et Valérie Hugenin - Division des partenariats avec les ONG (DPO)

« Les microprojets représentent un milieu très riche, très diversifié, souvent très innovant, avec une vraie proximité de terrain avec les partenaires locaux et une forte implantation en France. »

Valérie Hugenin débute son intervention avec une présentation institutionnelle de l'AFD. Elle indique que l'AFD a engagé 7 milliards d'euros en 2012, dont 6 milliards de prêts. 50 millions d'euros ont été accordés aux initiatives ONG. Cette somme devrait atteindre 90 millions en 2017.

Valérie Hugenin revient sur la chronologie marquante de la collaboration entre l'AFD et les ONG, qui débute dès les années 1990. Dans les années 2000, l'AFD signe ses premiers accords cadres avec les ONG. Le 1^{er} janvier 2009, le MAE lui transfère le financement des initiatives ONG et la Division des Partenariats avec les ONG est alors créée. En novembre 2013, l'AFD finalise un accord transversal qui définit le cadre de travail avec les ONG.

Valérie Hugenin précise que la division s'inscrit dans plusieurs objectifs : lutter contre la pauvreté, renforcer les sociétés civiles des pays partenaires, et les appuyer dans leur dialogue d'intérêt public. Ce partenariat a aussi pour priorité de promouvoir la démocratie et les droits de l'homme, renforcer les capacités de la société

civile française et participer à la sensibilisation de l'opinion publique sur les questions de solidarité internationale.

Elle partage ensuite quelques chiffres illustrant le soutien de l'AFD aux ONG: 80 % des crédits vont à des projets de terrain avec des cofinancements à hauteur de 50 % minimum. 20 % des crédits sont réservés à l'appui des initiatives ONG d'intérêt général. En 2013, l'AFD a engagé 48 millions d'euros. 123 projets ont été reçus, 72 financements ont été accordés (octroi moyen de 600 000 € pour des projets en moyenne de 3 ans), 56 ONG ont été soutenues.

Valérie Huguenin aborde la question des microprojets : elle précise qu'ils représentent un milieu très riche et diversifié, souvent très innovant, avec une vraie proximité avec les partenaires locaux, une forte implantation en France, et une forte collaboration avec la coopération décentralisée et porteuse d'Education Au Développement (EAD). Elle relève également un certain nombre de faiblesses pour ces microprojets : les associations sont parfois isolées, manquent de pratique d'évaluation, d'une visibilité au niveau national, de connections avec les ONG plus importantes et les guichets de financements multiples. Elles ont par ailleurs des modèles économiques fragiles.

Valérie Huguenin explique que le financement des initiatives ONG a éloigné l'AFD des petites et moyennes structures car le soutien est accordé essentiellement à des organismes de taille importante. Néanmoins, depuis les dotations au forum d'Agen, l'AFD poursuit son appui aux microprojets. En 2012 il a été demandé de donner plus de moyens aux petits projets, et suite à un appel à initiatives, la Guilde et l'AMP ont été retenus.

Valérie Huguenin soulève les points forts de l'AMP : la mise en place d'un accompagnement collectif et individuel des porteurs de microprojets fondé sur l'expérience de la Guilde, une instruction rigoureuse des dossiers, une mise en réseau des porteurs de microprojets, des formations, des liens avec d'autres réseaux, notamment régionaux, une visibilité accrue, un suivi rigoureux de la mise en œuvre des projets.

Elle conclue en présentant quelques perspectives : ce dispositif est inscrit pour trois ans, ce qui laisse le temps pour la mise en lien avec des ONG de taille plus conséquente, avec Coordination Sud, mais aussi pour une valorisation des initiatives et une visibilité accrue des microprojets, et la recherche de synergies avec la coopération décentralisée et entre associations.



TEMOIGNAGE DE L'ASSOCIATION PARIS-TEGU (HONDURAS)

*Mathilde Thiebault, Présidente
fondatrice*

Créée en 2006, l'association a pour mission la protection, le développement et l'intégration de jeunes en difficulté au Honduras à Tegucigalpa. Cet accompagnement se fait par la pratique artistique, le renforcement des valeurs et des capacités et la préparation à l'emploi. L'association a notamment créé le Centre Culturel d'Art et d'Amitié, le CCAA, une maison de la jeunesse et de la culture. Le centre a accueilli en 2013 136 jeunes de 13 à 22 ans issus des quartiers défavorisés.

Grâce au soutien de l'AMP depuis 2009, l'association a pu renforcer ses projets en cours, notamment le projet Con-Tacto et celui de création de la salle audiovisuelle.

Projet Con-Tacto : Chaque année, le CCAA lance une campagne de sensibilisation sur des thèmes de prévention des conduites à risque auprès des jeunes de Tegucigalpa. Une méthodologie « de jeune à jeune » est utilisée pour aborder leurs problèmes, leurs préjugés et les sujets tabous. Pendant 2 ans, la campagne Con-Tacto a été consacrée à la prévention des grossesses non désirées, des MST et de la violence à destination des adolescents. Les résultats accomplis : 25 jeunes du CCAA ont été formés en tant que formateurs Con-Tacto, 3 outils pédagogiques ont été créés, les élèves de 11 collèges ont été sensibilisés, 25 centres de santé assurent le relais afin de multiplier les effets de la campagne.

Projet de la salle multimedia (SMM): créée en 2013, la SMM est équipée de 17 ordinateurs. Un partenariat avec l'INFOP permet de fournir une partie des enseignements. L'objectif est de préparer les jeunes à l'emploi et à l'auto-emploi. **La SMM propose aux jeunes qui s'inscrivent :** des formations professionnelles en informatique, anglais, en secrétariat, création d'entreprise et E-Learning, un suivi individualisé par une équipe pédagogique, une aide à la scolarité (tutorat – bourses etc.), des actions de coordination avec les entreprises en faveur de la formation et de l'emploi des jeunes.



TEMOIGNAGE DE L'ASSOCIATION NORMANDIE- GUINEE (GUINEE)

*Jean-Pierre Lebouteiller,
Président*

« Il est difficile de faire face à la concurrence des grosses structures sur certains appels à projet »



L'objectif premier de l'association est le renforcement de l'agriculture familiale. 80% de l'alimentation familiale provient en effet de l'agriculture familiale. L'association travaille également sur les thématiques de l'accès à l'eau potable et l'assainissement. Depuis 2001, l'AMP a participé au financement de 3 projets : réhabilitation d'un barrage, modernisation et développement de l'apiculture et mise en valeur de surfaces de

maraîchage.

Réhabilitation d'un ouvrage hydro-agricole pour alimenter 7 hectares de maraîchage : l'objectif recherché est l'allongement des périodes culturales. Le projet a permis la régulation de l'irrigation du bas-fonds pendant la saison des pluies, et l'allongement de 2 mois de la période de maraîchage.

Modernisation et développement de l'apiculture : L'objectif est de former des apiculteurs afin de passer d'une apiculture de chasse à une apiculture d'élevage. 200 ruches (sur 300 visées) ont été construites et 50 apiculteurs suivent actuellement la formation.

Valorisation de terres agricoles. L'objectif est de mettre en valeur 10Ha de maraîchage afin d'améliorer la production agricole, d'allonger les périodes culturales, d'harmoniser les rapports agriculteurs/éleveurs. Le projet sera lancé en mars 2014, et l'association a déjà obtenu les accords des propriétaires fonciers.

Jean-Pierre Lebouteiller conclut en mentionnant que les petites associations ont recours au bénévolat, mais avec professionnalisme. Il note la difficulté de faire face à la concurrence des grosses structures sur certains appels à projet.

L'AMPLIFICATION DE L'AGENCE DES MICRO PROJETS



LES SERVICES DE L'AMP ENVERS LES ACTEURS DU SECTEUR

Cécile Vilnet, coordinatrice de l'AMP

« Il est nécessaire de dépasser la relation affective des promoteurs de microprojets pour les aider à passer à un stade plus méthodologique. »

Cécile Vilnet rappelle que l'Agence des Micro-Projets est un centre de ressources national d'accompagnement et de financement des petites et moyennes associations de solidarité internationale françaises.

Pour apporter une cohésion à la richesse de la diversité des initiatives, l'AMP, grâce au soutien de l'AFD en 2013, propose un dispositif intégré d'appui aux petites associations. Il est en effet indispensable de faciliter l'accès à l'information pour les petites structures, qui ne sont pas équipées pour investir dans la recherche. L'AMP insiste également sur l'importance de former les porteurs de projets, dont les profils professionnels sont très variés, à appréhender les spécificités de leur action et de leur secteur, afin de professionnaliser leur intervention.

Cécile Vilnet poursuit en présentant les 4 fonctions de l'agence :

1. L'Accompagnement et la formation : l'AMP travaille avec les associations afin de renforcer leur projet au travers d'entretiens individuels. Ce soutien personnalisé leur est proposé gratuitement en région et à Paris. L'AMP organise également des sessions de formation couvrant plusieurs thématiques consacrées aux microprojets: la conception et le montage de projets, les partenariats, le suivi et l'évaluation, l'établissement d'un budget et la recherche de financements.
2. L'accès aux financements, avec plusieurs outils :
 - Un fond de dotations aux microprojets de 600 000 € par an. Pour être éligible, une association doit avoir 3 ans d'existence, et un budget annuel ne dépassant pas 100 000 €. Les dotations sont comprises entre 2000 € et 10 000 € et sont attribuées lors de 3 sessions par an. Afin de les aider à améliorer leur dossier, l'AMP transmet un avis personnalisé faisant part des retours du jury. Cécile Vilnet précise que 2/3 des projets soutenus sont mis en place en Afrique et que presque la moitié concerne l'éducation.
 - Tous les 2 ans, l'AMP remet également le Prix Latécoère pour l'innovation solidaire. Les enveloppes comprises entre 5 000 € et 20 000 € récompensent les microprojets les plus innovants et contribuant à améliorer les conditions de vie des populations dans le respect de l'environnement.
 - Une base de données des sources de financement permet aux associations de rechercher les opportunités en fonction du pays et de leur thématique d'action.

3. Le centre d'expertise développé grâce aux nombreuses années d'expérience et au large réseau construit par La Guilde. Il bénéficiera à tous les acteurs du secteur de la solidarité internationale. Cette expertise se traduit par les formations, l'accompagnement individuel et collectif des porteurs de projet, l'animation de réunions ou d'évènements, la participation à des jurys, la conception ou l'évaluation de dispositifs de financement, l'évaluation de projets sur le terrain.

4. Cécile Vilnet conclue en mentionnant l'observatoire présenté par Mélanie Lunel.

L'AMP SE DOTE D'UN OBSERVATOIRE DES MICROPROJETS

Mélanie Lunel - Responsable de l'Observatoire des microprojets

Mélanie Lunel rappelle l'objectif de l'Observatoire : améliorer les connaissances sur les microprojets de solidarité internationale.

Elle poursuit en présentant la mission de l'Observatoire. Il est basé sur deux composantes qui s'adressent à différents acteurs de la solidarité internationale :

1. La composante « mutualisation d'expériences » s'adressera aux petites et moyennes associations de solidarité internationale portant ou mettant en œuvre des microprojets, et indirectement aux acteurs les accompagnant. Elle a deux objectifs :

- Faciliter l'accès à l'information et sa circulation en s'appuyant sur les données collectées par l'AMP, mais aussi par les acteurs du secteur : veille documentaire, pré-sélection des documents adaptés au public cible, mise en avant des données existantes, mise en réseau.
- Promouvoir les bonnes pratiques : organisation de réunions thématiques, de missions de suivi-évaluation de projet, modélisations des expériences à travers des chiffres de bonnes pratiques et des rapports, réalisation d'étude de capitalisation sur une thématique cible.

2. La composante « Valorisation de l'approche microprojet » offrira un intérêt majeur pour les politiques publiques, les bailleurs de fonds, et plus largement les professionnels du secteur de la solidarité internationale. Elle vise à :

- Apprécier l'impact des microprojets dans l'aide au développement : capitalisation et mutualisation des données existantes, missions d'évaluation ex-post. L'étude de l'impact des microprojets sera basée sur un système permettant la collecte, puis l'analyse des données.
- Étudier le concept de microprojet : analyser qualitativement et quantitativement le concept d'approche par microprojet à travers la réalisation d'études, de bilans annuels, etc.



ETUDE « ALTERNATIVE ENERGETIQUE POUR LUTTER CONTRE LA DEFORESTATION : LE CHARBON VERT »

Mathilde Laval, agroéconomiste, experte internationale indépendante



« *Le charbon vert semble être une alternative très séduisante au bois d'énergie* »

L'étude *Charbon vert, espoirs et réalités d'une alternative énergétique séduisante* paraît en février 2014. Mathilde Laval présente l'étude terrain qu'elle a réalisée pour évaluer les perspectives et les limites du charbon vert.



Le bois d'énergie demeure la première source d'énergie de cuisson dans les pays en voie de développement. Le bois de chauffe expose les forêts à des dégradations importantes. Les énergies alternatives ne sont pas envisageables car trop coûteuses pour les foyers en situation de pauvreté. Dans ce contexte, le charbon vert apparaît comme une alternative séduisante.

Mathilde Laval rappelle que le charbon vert est produit à partir de résidus agricoles et ménagers, et que son aspect est proche de celui du charbon de bois. L'étude est basée sur un projet de fabrication et commercialisation de charbon vert financé en 2011 par l'AMP, et mis en place au Mali.

Elle a un triple objectif : évaluer les résultats du projet pilote, apprécier les résultats obtenus par d'autres microprojets similaires, et tirer les principaux enseignements de ces interventions pour formuler des conseils de bonnes pratiques pour leur reconduction.

Mathilde Laval a présenté la méthodologie employée pour cette étude, qui s'est organisée en 2 phases :

- Une première phase d'évaluation du projet au Mali
- Une seconde phase de collecte d'informations complémentaires avec une recherche bibliographique et 10 études de cas au Sénégal et en Ouganda.

En allant sur le terrain, Mathilde Laval a pu identifier les réussites et les stratégies déployées par chacun pour faire face aux obstacles de rentabilité des projets de charbon vert. Elle souligne que chaque projet témoigne d'une créativité certaine et a développé des pratiques intéressantes de collecte de matière première, de production du charbon, et de sa vente. Ainsi, elle espère que l'étude des différentes solutions éprouvées permettra d'apporter l'information nécessaire à la définition de nouveaux projets de charbon vert.

Mathilde Laval soulève que les visites des projets existants ont démontré que les acteurs du secteur du charbon vert sont très demandeurs d'une capitalisation des expériences menées. Tous les projets visités ont montré un grand intérêt à connaître le charbon produit par les autres projets, la technologie choisie, la stratégie de vente. Ils attendaient d'avoir accès à des données concrètes et pratiques qu'ils pourraient mettre en oeuvre.



ETUDE « ETAT DES LIEUX SUR LES PRATIQUES DES PAYS EUROPEENS EN TERME DE MICROPROJETS DE DEVELOPPEMENT A L'INTERNATIONAL »

Pierre Daniel-Calonne, expert en développement international, chargé de programmes au sein du bureau d'Etudes Institutions et Développement

« Le grand public préfère soutenir de façon croissante des petites initiatives dont l'impact serait plus tangible et visible. »

L'étude, réalisée en novembre 2013, a pour objectif d'explorer les modalités de soutien des microprojets dans 15 pays d'Europe, et de comparer les approches par microprojets et leur place dans l'aide internationale des différents pays.

Pierre Daniel-Calonne rappelle le déroulement de l'étude :

- Analyse du paysage des microprojets en France ;
- Entretiens avec des acteurs à l'échelle européenne ;
- Etude bibliographique et entretiens à distance ;
- Visite d'étude aux Pays-Bas ;
- Entretiens menés avec 58 organisations dans les 15

pays étudiés.

Il entreprend d'en restituer les principales conclusions.

Malgré une terminologie employée différente, dans tous les pays européens étudiés, de nombreuses petites organisations sont actives sur le terrain et mettent en œuvre des « microprojets de développement ». On parle d'« initiatives privées » aux Pays-Bas, d'« Initiatives Populaires de Solidarité Internationale » en Belgique wallonne ou encore de « 4^e pilier » en Flandre.

Cette vitalité de l'engagement associatif et citoyen trouve en partie sa source dans un phénomène de globalisation et s'explique aussi par une perte de confiance vis-à-vis des acteurs traditionnels de l'aide au développement. Le grand public semble préférer soutenir de façon croissante des petites initiatives dont l'impact serait plus tangible et visible.

Malgré une diversité des pratiques, Pierre Daniel-Calonne précise que l'étude a permis de démontrer que les pays européens partagent une vision convergente en termes de contribution des microprojets au processus de développement. Ainsi les atouts (idées nouvelles, efficacité, solidité des partenariats, implication des bénéficiaires, capacité à toucher les populations les plus vulnérables) et limites (fragilité des projets, déficit de compétences) sont perçus de façon similaire dans les pays étudiés.

9 des 15 pays étudiés développent des dispositifs de financement pour les petits porteurs de projets. Si les ambitions sont multiples, les arguments politiques concordent : élargir la base sociale de la coopération au développement, encourager des expérimentations reproductibles à plus grande échelle, et renforcer les capacités des acteurs des microprojets (espace d'apprentissage).

La première source de financement est la générosité du public, aidée par les dispositifs de déduction fiscale. Au niveau de l'aide étatique, les subventions sont gérées directement par le gouvernement, ou par des processus de délégation de subvention à des organisations intermédiaires. Les collectivités sont également très investies dans la plupart des pays étudiés. Pierre Daniel-Calonne note également un accroissement de

l'implication des fondations, et relève l'importance du rôle des grandes organisations de la société civile et des Eglises.

Les dispositifs d'accompagnement varient selon les pays. Une même organisation peut assurer le financement et l'accompagnement (en France et en Suède avec Forum Syd). Mais l'étude a relevé deux autres modèles: des dispositifs spécifiquement dédiés à l'accompagnement des microprojets, avec une vocation nationale ou régionale (Casiw et 4depijler en Belgique) ; ou encore des organisations « généralistes » qui accompagnent grandes et petites organisations dans leurs activités à l'international (Kepa en Finlande).

Le développement d'échanges entre porteurs de microprojets, ou entre petites et grandes organisations semble constituer une tendance croissante. Cet échange est basé sur un enjeu de rompre l'isolement des organisations et de renforcer leurs capacités par des conseils entre pairs : le dispositif hollandais Myworld rassemble plus de 2 600 membres, et la plate-forme autrichienne « 1zu1 » regroupe 74 initiatives et autant d'organisations qui partagent leurs informations et développent une intelligence collective.

LA STRATEGIE INTERNET DE L'AMP

Thierry Barbaut, responsable internet et communication à l'Agence des Micro Projets, Christophe Schaudel et Cristina Gomes, représentants de l'Agence Limpide

Le site internet de l'AMP sera collaboratif. Il portera la voix des porteurs de projet, et aura également pour objectif de faire émerger la voix des bénéficiaires locaux. Il présente deux enjeux majeurs : apporter un service complet aux porteurs de projet et donner la possibilité au grand public de participer aux financements.

1. La plateforme « Agence Microprojets » :

www.agencemicroprojets.org sera un site dédié à l'accompagnement des associations dans la concrétisation de leur projet. Elle proposera aux porteurs de projet différents services : un agenda des formations thématiques en France, des informations sur les événements liés aux microprojets, un espace dédié au dépôt de leur projet pour accéder au financement, un observatoire et un atlas des projets et études réalisés, des forums de discussion. Chaque porteur de projet lauréat¹ disposera également d'un espace pour présenter et partager son projet.

2. La plateforme de dons en ligne :

www.microprojets.org permettra aux associations de compléter leur financement en faisant appel à la finance participative. Cette plateforme proposera les projets ayant reçu le soutien de l'AMP. Les internautes pourront sélectionner, géolocaliser, et découvrir les projets qu'ils souhaitent soutenir. Un accent particulier sera mis sur le contact entre le porteur de projet et le donateur, avec la possibilité de communiquer en ligne. Grâce à cet espace, le grand public pourra ainsi soutenir financièrement et par des messages, mais aussi partager leur projet « coup de cœur ».

¹ Association ayant reçu une subvention de l'AMP pour l'un de leur projet.

ECHANGES AVEC LA SALLE



- Antonio Silvera, Resacoop : réseaux régionaux multi-acteurs. Il soulève l'importance de la cohérence des projets.
- Association Mali : L'association participe au réseau Resacoop dans la Drôme, avec des associations très diverses. Elle mentionne la difficulté de travailler ensemble et demande s'il serait possible de travailler sur des thématiques. Cécile Vilnet explique que l'AMP organise déjà ces réunions thématiques, tout comme les réseaux régionaux.
- L'association Enfances Soleil en Haïti note qu'elle dépasse les limites fixées par l'AMP et demande quelles solutions elle pourrait envisager. Valérie Huguenin mentionne que d'ici un an il y aura une structure d'appui aux méso-projets.

REGARD D'UN GRAND COMMUNIQUANT

Jacques Séguéla

« Quel honneur et quel bonheur d'être avec vous, après avoir passé toute une vie à faire consommer les gens ! Voir qu'il y a une autre façon de penser, de dépenser, de consommer.

Il y a 55 ans, je faisais le premier tour du monde en 2 CV et je crois que cela aurait été encore mieux si je l'avais fait pour les autres. J'ai compris dans ce voyage qu'on était toujours le sauvage de quelqu'un. (...)

Où va le monde ? Il va de la guerre à l'amour. Regardons le XXe siècle avec ses deux grandes guerres, où est l'amour ? C'est bien l'amour que vous semez. Comment changer le monde ? Par l'éducation et la formation.

Qui peut changer le monde ? Pas les politiques, pas les philosophes, pas les médias, pas les entreprises, vous ! Ceux qui vont adhérer à cet esprit tellement différent de celui des Français. Il faut l'amour et la passion. L'Afrique est l'avenir du monde. Dans trente ans, la langue la plus parlée sera le français car la population africaine va passer de 1 à 2 milliards.

Demandez aux jeunes créatifs des agences de pub de devenir le parrain média de votre projet pour plus de professionnalisme. J'aimerais qu'à partir de la Guilde, - que je connais depuis plus de 30 ans ! - vous lanciez un mot d'amour : générosité ! Je félicite en passant le site de l'AMP très bien fait.

Nous en avons pour dix ans de crise et il faut réinventer le monde.

Vous êtes les pionniers et soldats de l'amour, je vous félicite ! »



« La place des microprojets dans l'aide au développement »



Avec :

- ***Ousmane Syll - CERCOOP Franche-Comté***
- ***Bernard Lecomte - GRAD***
- ***Gilles Garcia - Banque Mondiale***
- ***Frédéric Noirjean - DFAE Suisse***
- ***Ignace Pollet - HIVA Belgique***

Comment les microprojets s'intègrent-ils dans le paysage de l'aide au développement en région et quels sont les liens à effectuer avec des projets de plus grande envergure ?

Ousmane Syll explique que les microprojets représentent la majorité des associations agissant sur le terrain, et que 80 % d'entre eux servent aussi de pilotes qui peuvent être dupliqués et permettre une dynamique vertueuse.

Ousmane Syll précise que l'objectif des réseaux régionaux est d'aider les acteurs dans la qualité de leurs projets et en créant des synergies. Les réseaux régionaux agissent également pour faire parvenir l'information jusqu'aux porteurs de projets. Ils ont aussi un volet d'accompagnement pour les responsables de ces associations qui sont souvent des bénévoles pas ou peu formés. Ils créent aussi des synergies entre associations oeuvrant dans la même zone géographique ou sur le même type de projet afin d'encourager les échanges, le partage d'expériences et la mutualisation des connaissances.

Quelle est la place des microprojets dans l'aide au développement en Afrique de l'Ouest ?

Pour Bernard Lecomte, qui a une longue expérience des microprojets, le fait que les initiatives locales soient rentrées dans le système d'aide ne leur bénéficie pas. De son point de vue, l'aide internationale est devenue un système très complexe avec un ensemble de procédures trop homogènes, nuisant au développement qui est une aventure non programmable. Il relève la difficulté liée au fait que les projets soient pensés au Nord, pour construire des partenariats au Sud. Il devient de fait difficile d'inscrire ces partenariats dans la durée. Par ailleurs, selon ces procédures de l'aide au développement, il faut définir à l'avance toutes les actions qui seront menées alors qu'il est presque impossible de programmer à plus de six mois. Il conclut en notant que les pays du Sud souffrent des pratiques commerciales, financières, éducatives pensées au Nord : les microprojets servent à mieux comprendre le monde et le combat qui se joue au Sud et non au Nord.

Comment sont perçus ces microprojets au sein de la Banque Mondiale ?

Gilles Garcia présente son rôle : il est l'interface au bureau européen de la Banque Mondiale à Paris, afin de faire bénéficier le secteur privé des opportunités de l'organisation, les ONG étant considérées comme des opérateurs privés. Il indique que la Banque Mondiale finance peu de microprojets mais plutôt des microcontrats.

Pour les ONG, il existe 2 axes de financement:

1) Un axe projets qui est matérialisé par l'initiative « development market place » : appel à projets réguliers pour des bourses régionales ou thématiques, représentant 10 millions de dollars par an. Ce qui est important, ce sont les économies d'échelle, l'impact de masse et l'effet de levier. Les microprojets sont très peu nombreux.

2) La Banque Mondiale propose beaucoup de microcontrats, plus intéressants pour les microprojets. La Banque Mondiale a un plan de développement de trois ans avec chaque pays client, le Council assistant strategy (CAS), consultable en ligne. Ce plan est fait en concertation avec les ONG, la société civile. Puis, le gouvernement décide des projets qu'il veut faire financer par la Banque et nomme une agence d'exécution qui prépare le projet pendant 14 mois en moyenne. Pendant cette préparation, elle rencontre le secteur privé, les ONG et rassemble toutes les idées. Le projet est supervisé par la Banque Mondiale, puis il est financé par appels d'offres. Il y a 100 000 appels d'offres par an soit 25 milliards de dollars par an. La Banque Mondiale a harmonisé ses procédures avec les autres banques de développement, ce qui représente 100 milliards de contrats annuels et 400 000 contrats dont l'immense majorité sont des petits contrats dans tous les domaines.

Les ONG locales exécutent essentiellement les contrats mais en partenariat avec des ONG du Nord. Il recommande aux ONG du Nord de consulter les appels d'offres. Il relève un problème culturel dans le milieu des ONG françaises. L'ONG aime apporter son projet à un bailleur de fonds alors que la Banque Mondiale est une machine à contrats. Il faut donc regarder ces contrats.

Quelle place ont ces microprojets dans l'aide au développement de la Suisse ?

Frédéric Noirjean note que la Suisse doit faire face aux mêmes enjeux, mais en matière d'activités, n'effectue pas de différenciation entre la taille des associations.

Il note qu'il faut valoriser le travail des associations, afin de ne pas amalgamer bénévolat et non professionnalisme. En Suisse, la division des partenariats institutionnels est sous la responsabilité du directeur de la direction de la coopération, lui-même soumis au Ministre des affaires étrangères. La Suisse possède des fédérations dans les cantons romans, latins, qui sont des plates-formes qualitatives, mobilisant des moyens publics.

Le premier critère est le bien-fondé des activités, le second, la sensibilisation du citoyen suisse. Un travail très important est mené avec ces fédérations que le directeur, voire le ministre, rencontre.

Il conclut en notant que l'Agence suisse de développement est une grosse machine. Un constat d'échec d'accueil des petites associations a mené à une volonté de créer des plateformes pour accueillir les porteurs de projets et apporter des réponses.

Qui sont et où sont ces porteurs de projets ?

Ignace Pollet présente l'institut HIVA et son travail : l'institut a étudié la performance de différents acteurs du développement. L'innovation est le principal atout des petites associations. Le point faible est l'interventionnisme, et la durée des projets parfois trop courte.

Il indique qu'une conférence est organisée fin janvier à Bruxelles autour de ce thème (NCDO) : « Initiatives citoyennes de solidarité globale ». En vue de cette conférence, l'institut a mené une étude dans les divers pays européens, comme M. Pierre Daniel. Le but de cette conférence est de présenter ces initiatives citoyennes, mettre en évidence l'engagement des citoyens, chercher les similitudes et différences entre pays européens, le rôle de la société civile, les mécanismes de support et de financement, voir s'il y a une compréhension des participants, qui pourrait aboutir à une déclaration commune qui serait présentée à l'UE pour donner l'occasion de se faire connaître.

L'AMP sera présente et intervenante à cette conférence à Bruxelles.

En conclusion

Patrick Edel conclut cette table ronde en montrant que Bernard Lecomte et Gilles Garcia ont évoqué des réalités similaires de manière différente : Bernard Lecomte a traduit l'énervement du terrain, lorsqu'il est demandé aux petites associations de faire des dossiers, de programmer, alors qu'il y a des besoins immédiats à satisfaire. Il note des aspects différents : l'aide et le développement généré à partir des projets. Quant aux règles mondiales, elles sont complexes et les personnes qui s'investissent dans des actions sur le terrain ne prétendent pas changer le monde en général mais un bout du monde. « La Guilde a de multiples exemples de personnes qui ont changé les choses là où elles étaient, Bernard Lecomte en est un exemple ». Il existe selon Patrick Edel trois aspects différents : l'aide humanitaire, l'appui aux micro ou macro-projets de développement, et le plaidoyer politique. Patrick Edel insiste sur l'obligation qui devrait être imposée aux politiques de développement de garder une fenêtre ouverte sur les microprojets, sans chercher à les faire entrer dans une cohérence. Selon lui, la réticence des ONG vis-à-vis de la Banque Mondiale est d'abord liée au fait que les ONG ne souhaitent pas être uniquement des opérateurs de son système.

« La complémentarité des acteurs dans le financement et la structuration des microprojets »



Avec :

- ***Claude Fandre - Fonds Sociaux de Développement***
- ***Patricia Bouchaud-Beulé - EU Can Aid***
- ***Maïtha Babajee - Fondation Raja- Danièle Marcovici***
- ***Catherine Ferrant - Fondation Total***
- ***Damien Gairin-Calvo - Conseil Régional d'Ile de France***
- ***Philippe Papin - Conseil Régional Pays de la Loire***
- ***Fabrice Carrega - Arizuka***

Claude Flandre s'intéresse à la capitalisation et à l'évaluation des projets de développement. Il a conduit une étude en 2009 sur le Fonds Social de Développement, géré par les ambassades et destiné aux microprojets de la société civile locale (de 10 000 à 200 000€).

Pour Claude Flandre, le FSD est un petit instrument qui cherche des complémentarités avec les autres instruments de l'aide publique au développement française : FSP, les prêts de l'AFD, C2D dans les pays endettés. Il relève que l'OCDE a par ailleurs beaucoup progressé dans le domaine de la complémentarité.

Cette complémentarité répond à un très fort besoin car le temps de la coopération classique bilatérale est un temps long, mais le temps des microprojets est un temps très court.

Patricia Bouchaud-Beulé précise que EU Can Aid finance une quarantaine de microprojets par an (subventions ou cofinancements), pour une moyenne de 5 000 € par projet, le budget cette année est de 200 000 euros. EU Can Aid aimerait trouver des partenaires pour financer des projets plus intégrés et ambitieux, passer d'une logique de projet à une logique plus globale de développement de communauté. EU can Aid est dans l'attente d'une cartographie des microprojets, souhaite établir des partenariats et aimerait que soit créée une plateforme européenne des microprojets. EU Can Aid est une ONG de droit belge, qui compte 600 membres, anciennement appelée « Europe Tiers-Monde », qui existe depuis 45 ans. Créée par des membres des institutions européennes (indépendants de ces institutions), qui ont décidé de verser régulièrement une partie de leur salaire dans un fonds commun qui servirait à financer des microprojets. Il s'agit donc d'une démarche citoyenne.

Maïtha Babajee prend la parole pour présenter la fondation d'entreprise Raja - Danièle Marcovici, créée sous l'égide de la Fondation de France en 2006, finance des projets en faveur des femmes partout dans le monde. La fondation soutient de plus en plus de microprojets financés par des financements publics (plus longs à se mettre en place et décalage de calendrier) et plaide pour plus de concertation et de suivi entre bailleurs.

La Fondation Total finance quant à elle essentiellement des gros projets, 300 à 350 millions d'euros par an, mais le budget augmente chaque année. **Catherine Ferrant** note une différence d'impulsion avec les actions sociétales des filiales Total, qui ont besoin de renforcer leur ancrage social alors que les $\frac{3}{4}$ des projets de la fondation sont situés en France. A l'international, la majorité des projets concerne la santé, à travers un partenariat avec l'Institut Pasteur, dont le but est la prévention des pathologies infectieuses dans les pays où Total et Pasteur sont présents. Total finance peu de microprojets à l'exception des projets initiés par les collaborateurs du groupe depuis 2006, français au départ, puis locaux. Une soixantaine de projets sont ainsi financés pour un montant maximum de 5 000 €.

Cécile Vilnet rappelle la capacité d'innovation des microprojets et leur répliquabilité, comme l'a démontré l'étude sur le charbon vert.

L'action des collectivités territoriales est également évoquée. **Damien Gairin-Calvo** présente les deux axes d'intervention du Conseil Régional :

- La Coopération Décentralisée avec la volonté de renforcer le partenaire (collectivité avec parfois à l'intérieur des microprojets, ONG locales).
- Les appels à projets des associations d'Ile-de-France qui interviennent à l'international, sur l'investissement avec Aramis et sur le codéveloppement. Avec Aramis, une quarantaine de dossiers (sur environ 400) sont cofinancés à hauteur de 50 % (5 000 à 12 000 €). Le Conseil Régional plaide pour une harmonisation des procédures avec les autres bailleurs de fonds et le renforcement de la formation des associations sur le montage de projets et de dossiers.

Philippe Papin complète l'intervention du conseil régional Ile de France en présentant les dispositifs du Conseil Régional des Pays de la Loire :

- L'outil Frasicod pour le financement. Le dispositif Frasicod est une enveloppe régionale de 700 000 € pour une quarantaine de projets à hauteur de 30 000 € maximum dont une grande partie de microprojets.
- Le dispositif d'appui aux associations : le réseau régional ALCID.

Philippe Papin constate que les dossiers sont de mieux en mieux présentés, sur le fonds et sur la forme.

La discussion s'oriente par la suite sur l'utilisation de l'outil internet et des réseaux sociaux dans les actions de collecte de fonds.

Thierry Barbaut débute la discussion sur les plates-formes de financement participatives. Il indique que 80 millions d'euros ont été donnés en ligne en 2012.

L'avantage de ce type de financement est qu'il est modulable, en évitant certains intermédiaires et en s'adaptant pour obtenir les résultats escomptés. La banque publique d'investissement lance une plate-forme, tousnosprojets.fr, interactive avec celle de l'AMP, qui apporte une visibilité supplémentaire aux projets soutenus par l'AMP.

Fabrice Carrega rappelle à son tour le principe du financement participatif ou crowdfunding : récolte de fonds via internet auprès du grand public mais aussi d'entreprises et d'institutions. Il s'agit de récolter des dons avec des contreparties. C'est un moyen d'avoir des prêts ou des prises de participation.

Ces plates-formes sont jeunes, Arizuka a un an et la croissance du marché est de 100% depuis 2010, donc les plates-formes devraient collecter 3 milliards et demi d'euros dans le monde et en France. 20 % des projets sont des projets de solidarité ou avec un impact environnemental, de développement durable. Il s'agit en réalité d'un outil hybride.

Il y a 4 étapes importantes dans le financement participatif : la communication, la mobilisation, le financement, la fidélisation en tenant informés les donateurs, en créant du lien social. Les plateformes sont à un stade de développement rapide et de professionnalisation dans l'accompagnement et le suivi.

En conclusion, l'assemblée prend la parole :

- **Louis-Marie Poitou, Coordination Sud**, soulève un problème lié aux complexifications des procédures de financement et dans les relations avec les pouvoirs publics. Pour Coordination Sud, l'idée est de sortir d'une aide uniquement tournée vers les projets, et qui puisse appuyer le fonctionnement, par exemple à travers le financement de subventions de fonctionnement.
- **Valérie Huguenin, AFD**, mentionne que l'AFD a étudié le problème de l'harmonisation avec la Commission Européenne, mais qu'il est très difficile d'y répondre.
- **Mélanie Lunel, AMP**, soulève que la diversité est un thème qui est apparu souvent au cours de la journée. Elle ajoute que cette notion est également une richesse, au niveau des projets mais aussi des financements, des procédures : il s'agit d'y mettre de la cohérence.

LE MOT DE CLOTURE

Régis Koetschet, Délégation aux relations avec la société civile, Ministère des Affaires Etrangères

Régis Koetschet rappelle que la délégation a un attachement très fort à la forme des microprojets, aux parcours personnels qui les développent, qui fondent engagement et citoyenneté. Il mentionne aussi l'importance de la sensibilisation et l'éducation au développement, sujet de réflexion de la Délégation en 2014.

Il relève les notions essentielles abordées au cours de la journée : accompagnement, proximité sur le terrain et au siège, mutualisation, capitalisation, innovation, et professionnalisation.

Régis Koetschet insiste sur l'importance d'inclure la notion de microprojet aux réflexions menées dans l'effort de coopération, car elle est très porteuse d'approches pluri-acteurs (actions des fondations, des collectivités territoriales) et de citoyenneté.

Il conclut en remerciant l'AFD et l'AMP pour leur invitation et en renouvelant l'appui du MAE à l'AMP pour poursuivre l'effort de soutien aux microprojets.

Olivier Allard, Délégué Général de la Guilde

Olivier Allard remercie l'AFD pour son accueil, ainsi que les intervenants et participants. Il remercie également les lauréats, qui, par leurs présentations, ont montré l'enthousiasme des porteurs des projets. Il

relève également la notion de générosité évoquée par Jacques Séguéla. Les 2 tables-rondes, poursuit-il, ont montré la richesse de tous les acteurs qui participent à la vie des microprojets en France et ont donné des idées qui vont permettre d'avancer, comme par exemple la création d'une plateforme européenne des microprojets.

Il fait part de son espoir de bâtir avec tous les acteurs présents la future agence des microprojets.

Il conclut en donnant les prochains rendez-vous avec La Guilde : les rencontres régulières à travers les réunions thématiques, le site internet, le salon des solidarités en juin, et la revue à paraître prochainement.



L'Agence des Micro Projets est un programme de l'association La Guilde Européenne du Raid soutenu financièrement par l'Agence Française de Développement